



Certificat d'autorisation de préparation de site, de déblai ou de remblai

Coût : 55,00 \$

PROCÉDURES POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors des travaux doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Description pour la préparation de site - Doit être accompagnée d'un plan à l'échelle identifiant les travaux à être effectués ainsi que toute autre information ou document jugé nécessaire par l'officier désigné.	<input type="checkbox"/>
2. Description pour travaux de déblai et de remblai - Le type d'usage projeté et la description détaillée du projet; - La nature du matériel de déblai actuellement en place et sa destination; - La composition du matériel de remblai et sa provenance; - La profondeur de déblai et de la hauteur de remblai par rapport au niveau de terrain existant et de ceux des terrains adjacents; - Un plan à l'échelle qui indiquant : <ul style="list-style-type: none"> • l'emplacement des travaux et la quantité de matériel de remblai ou de déblai prévue; • les caractéristiques naturelles du terrain (plans d'eau, cours d'eau, milieux humides, aires boisées, arbres isolés, zones de mouvement de masse, ligne naturelle des hautes eaux, etc.) et les modifications qui y sont proposées; • l'emplacement des bâtiments existants et projetés, de l'installation septique tel que retenu par le technologue ou l'ingénieur, et du site de prélèvement d'eau; • le nombre et l'emplacement des arbres existants à abattre avant d'effectuer les travaux et le plan de revégétalisation s'il y a lieu; • le sens de l'écoulement des eaux de surface et de drainage; • les phases de réalisation des travaux; • Une coupe transversale à l'échelle montrant le niveau naturel du sol actuel, le niveau d'excavation et de nivellement proposé par des cotes et des lignes d'altitude au mètre. 	<input type="checkbox"/>
3. Le certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - s'il y a lieu ou la confirmation du ministère comme quoi les travaux projetés ne nécessitent pas de certificat d'autorisation.	<input type="checkbox"/>

ÉCHÉANCE ET COÛT

Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Signature du requérant

Date